# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## Renault

Question écrite n° 8347

### Texte de la question

M. Georges Hage attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur l'entreprise Renault, au Mans, qui s'est engagée à vendre son secteur transmission dans lequel travaillent 900 salariés. La direction évoque le nom d'un repreneur, le japonais NTN, dont Toyota est actionnaire. Le partenariat envisagé implique la fourniture à Renault du joint à bille et une participation financière de cette entreprise dans le capital de l'équipementier. Il ne fait obligation ni du maintien du site et du statut pour les salariés, ni de réels engagements durables sur l'emploi. En conséquence, il lui demande comment l'Etat actionnaire entend s'inscrire dans cet accord et s'il envisage de faire valoir le développement nécessaire du site du Mans, de l'industrie automobile nationale ainsi que la défense du droit des salariés concernés.

### Texte de la réponse

Le site industriel de Renault au Mans comprend 3 770 salariés. la production des transmissions représente dans cet ensemble environ 900 emplois. Ce secteur d'activité est confronté à des difficultés structurelles. L'usine du Mans est, en effet, spécialisée dans la production de joints de transmission « tripodes » que les constructeurs tendent à l'heure actuelle, à abandonner au profit de la technologie des joints à bille. Par ailleurs, Renault doit s'adapter à une concurrence croissante sur ses marchés et a choisi de recentrer son activité et ses ressources sur son métier de base, à savoir la conception de véhicules. Aussi, Renault, plutôt que de laisser décliner l'activité, a-t-il choisi de nouer un partenariat avec une entreprise spécialisée dans la production de transmissions et donc susceptible de faciliter l'adaptation du site du Mans. Au terme d'un processus de sélection ayant impliqué trois candidats, le constructeur a choisi comme partenaire prioritaire l'entreprise japonaise NTN et a engagé des négociations avec l'équipementier qui doivent aboutir durant l'année 1998. Sur le plan social, l'entreprise a mené une vaste campagne d'information auprès des salariés et a récemment organisé un débat public ayant rassemblé, outre les organisations syndicales et des élus locaux, les effectifs de l'entreprise, soit plus de 2 000 personnes au total. Par ailleurs, le choix d'un partenariat avec un leader mondial dans le domaine des transmissions et l'importance des investissements que Renault et son partenaire entendent mener (de l'ordre de 1,5 milliards de francs) sont de nature à garantir l'activité au Mans et, partant, le maintien des emplois.

### Données clés

**Auteur :** M. Georges Hage
**Circonscription :** Nord (16e circonscription) - Communiste
**Type de question :** Question écrite
**Numéro de la question :** 8347
**Rubrique :** Automobiles et cycles
**Ministère interrogé :** industrie
**Ministère attributaire :** industrie

### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 29 décembre 1997, page 4856
**Réponse publiée le :** 23 février 1998, page 1076